

REPUBLIQUE FRANCAISE

Montpellier, le 29/04/2019

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MONTPELLIER**

6, rue Pitot
CS 99002

34063 MONTPELLIER CEDEX 02

Téléphone : 04.67.54.81.00

Télécopie : cf site internet

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
08h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00

Dossier n° [REDACTED]

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMITÉ DÉFENSE BADONES MONTIMAS c/

Vos réf. : ref lib COMITÉ DÉFENSE BADONES

MONTIMAS / pref 34 et agglo béziers

NOTIFICATION D'UNE ORDONNANCE DE RENVOI D'UN REFERE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'expédition de l'ordonnance en date du 29/04/2019 par laquelle le président du tribunal de Montpellier a renvoyé au Conseil d'Etat votre requête en référé enregistrée le 28/04/2019 sous le numéro mentionné ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,



Christiane MARTIN

1902145-7

[REDACTED]
Chemin rural [REDACTED], Montimas [REDACTED]

34500 Béziers
France